



Financé par  
l'Union européenne



## TERMES DE RÉFÉRENCES

# Cartographie des besoins en compétences dans le secteur du Bâtiment et Travaux Publics en Italie et en Tunisie et analyse de l'offre de formation

### Nature de la mission

L'Organisation internationale pour les Migrations (OIM) en Tunisie lance un appel à service pour cartographier le secteur du bâtiment et travaux publics (BTP) en Italie et en Tunisie en termes de métiers et de compétences demandées, et analyser l'offre de formation disponible en Tunisie, et ce en étroite collaboration avec l'Observatoire national de l'emploi et des qualifications (ONEQ).

### Contexte

La présente mission s'inscrit dans une synergie entre le programme **THAMM Plus « Pour une approche globale de la gouvernance des migrations et de la mobilité de main d'œuvre en Italie et en Afrique du Nord Plus »** et le programme « **Vers une coopération renforcée en matière de mobilité de la main-d'œuvre, des compétences et des étudiants entre la Tunisie et l'Italie** ».

Le programme **THAMM Plus « Pour une approche globale de la gouvernance des migrations et de la mobilité de main d'œuvre en Italie et en Afrique du Nord Plus »** est un programme sous-régional, financé par l'Union européenne et co-financé par le ministère intérieur italien. Mis en œuvre par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), il a pour objectif de promouvoir des opportunités mutuellement bénéfiques de migration et de mobilité de main-d'œuvre sûres, régulières et ordonnées pour les pays d'Afrique du Nord.

Prévu sur 36 mois (jusqu'en décembre 2026), le programme **THAMM Plus / OIM** couvre trois pays : Italie, Maroc et Tunisie. Son objectif principal est de permettre des opportunités mutuellement bénéfiques de migration et de mobilité de main-d'œuvre sûres, régulières et ordonnées pour le Maroc et la Tunisie et les potentiels travailleurs migrants marocains et tunisiens vers l'Italie, tout en capitalisant sur les réalisations et les leçons apprises de la première phase du programme.

L'action est alignée sur les cadres politiques existants au niveau mondial (Objectifs de développement durable, Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières), au niveau régional (Plan d'action du cadre politique de l'Union africaine sur les migrations 2018-2030, le nouveau pacte de l'Union européenne sur la migration et l'asile), et au niveau national s'appuyant entre autres sur les acquis de la première phase du programme THAMM toujours en cours d'implémentation par l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) et l'Agence belge de développement ENABEL, sur les recommandations des parties prenantes nationales, recueillies lors de consultations préalables menées durant la phase préparatoire, ainsi que les recommandations de la table ronde sur le Partenariat pour les talents organisée en juin 2023. D'ailleurs, le projet est guidé par l'approche globale

Mis en œuvre par





Financé par  
l'Union européenne



du Partenariat européen pour les talents en soutenant les pays partenaires dans la mise en place d'un cadre favorable à la migration régulière et à la mobilité, notamment entre l'Afrique et l'Europe.

En s'appuyant sur le modèle de partenariat de l'OIM pour la mobilité des compétences, il vise également à faciliter l'échange de bonnes pratiques à travers la région, assurant ainsi que l'action soit mutuellement bénéfique et contribue au développement durable pour toutes les parties concernées.

Le programme **THAMM Plus / OIM** englobe deux objectifs spécifiques (OS) :



**OS1** : Des outils politiques et des cadres institutionnels fondés sur des données probantes pour promouvoir les voies de migration régulières, le développement du capital humain, la reconnaissance des compétences et la mobilité de main-d'œuvre sont intégrés et opérationnels en Tunisie.



**OS2** : Les parties prenantes coopérantes établissent et mettent en œuvre un schéma de mobilité aligné sur le Partenariat pour les Talents de l'UE et le *Skills Mobility Partnerships* dans le secteur de la construction entre la Tunisie et l'Italie.

En s'appuyant sur les principales réalisations de THAMM, l'OIM Tunisie, en collaboration et en concertation avec les partenaires du programme et les autres agences de mise en œuvre entend :

- Garantir une meilleure intégration de la dimension migration de travail dans les politiques nationales et dans la pratique, et ce, à travers le renforcement de capacités des parties prenantes mettant le focus sur l'information, l'orientation des jeunes, le recrutement éthique, l'anticipation des compétences ;
- Assurer une meilleure identification des besoins en compétences sur le marché du travail en Tunisie et en Italie, via la facilitation d'échanges entre le secteur privé de la construction en Tunisie et en Italie (ANCE<sup>1</sup>) avec les partenaires publics de la formation ;
- Établir un meilleur système de *matching* entre les demandeurs d'emploi tunisiens et les offres d'emploi sur le marché national et international ;
- Mettre en œuvre le schéma de mobilité aligné sur le Partenariat pour les Talents de l'UE et le *Skills Mobility Partnerships* dans le secteur de la construction entre la Tunisie et l'Italie, en collaboration avec ELIS<sup>2</sup>, en assurant la formation de formateurs des partenaires de la

<sup>1</sup> L'Association Nationale des Constructeurs du Bâtiment (ANCE) est une organisation italienne qui regroupe les entrepreneurs et les acteurs du secteur de la construction en Italie. Elle joue un rôle clé dans la représentation, la promotion des intérêts et la coordination des entreprises de construction, couvrant divers domaines tels que les travaux publics, la construction résidentielle et industrielle.

<sup>2</sup> L'Associazione Centro ELIS est une entité à but non-lucratif vouée à la formation des individus pour le monde professionnel, en portant une attention particulière à ceux qui sont socialement et économiquement défavorisés. Elle œuvre à la promotion du progrès et de l'innovation dans le domaine de la formation et de l'emploi en entretenant des partenariats étroits avec les entreprises et en encourageant leur interaction avec les établissements scolaires.

Mis en œuvre par





Financé par  
l'Union européenne



formation professionnelle et ce en partenariat avec l'agence Formedil<sup>3</sup>, en plus d'une formation technique et linguistique des bénéficiaires et leur placement en Italie.

Le programme « **Vers une coopération renforcée en matière de mobilité de la main-d'œuvre, des compétences et des étudiants entre la Tunisie et l'Italie** », d'une durée de 24 mois, est financé par le fonds de l'OIM pour le développement (IDF) et mis en œuvre par l'OIM. Il a pour objectif de favoriser et promouvoir la mobilité des travailleurs, des compétences et des étudiants entre la Tunisie et l'Italie en renforçant la coopération bilatérale entre les deux pays, tout en impliquant activement le secteur privé.

Le programme vise à atteindre trois résultats stratégiques majeurs :

- **O1** : Une évaluation complète et sensible au genre des opportunités d'éducation et de formation en Tunisie, mettant l'accent sur les secteurs clés des marchés de l'emploi en Tunisie et en Italie, est finalisée.
- **O2** : Une coopération accrue entre les autorités nationales tunisiennes et italiennes dans les domaines de la mobilité des travailleurs, des compétences et des étudiants, avec une attention particulière à l'égalité des genres, est établie grâce à un réseautage efficace.
- **O3** : Une collaboration renforcée entre les institutions d'enseignement supérieur et de formation professionnelle tunisiennes et italiennes est mise en place, avec une approche inclusive et sensible au genre.

Ce projet a pour objectif de renforcer la coopération bilatérale entre la Tunisie et l'Italie dans les domaines de l'emploi, du développement des compétences et de la mobilité des étudiants.

Pour y parvenir, des groupes de travail nationaux seront créés dans les deux pays, réunissant des acteurs institutionnels clés et des représentants du secteur privé. Ces groupes viseront à consolider les partenariats et à coordonner les efforts dans l'enseignement supérieur et la formation professionnelle. Un comité de pilotage assurera une supervision stratégique tout au long du projet, garantissant une mise en œuvre harmonisée des initiatives.

À l'aide d'une approche axée sur les données, une évaluation exhaustive et sensible au genre sera réalisée pour identifier les secteurs prioritaires en Tunisie où des opportunités de formation pourraient répondre aux pénuries de main-d'œuvre dans les deux pays. Les résultats de cette évaluation seront validés lors d'ateliers et complétés par des réunions d'échange entre les institutions éducatives tunisiennes et italiennes.

En encourageant le partage des connaissances, le projet soutiendra le développement d'accords de coopération visant à stimuler l'innovation et à renforcer la mobilité des compétences. Enfin, un événement de clôture sera organisé pour faire le bilan des enseignements tirés, élaborer une feuille de route pour une collaboration pérenne, et garantir des avancées durables dans la mobilité des

---

<sup>3</sup> FORMEDIL est un organisme national unique pour la formation, la sécurité et les services de l'emploi dans le secteur de la construction. Il a pour objectif la promotion, la mise en œuvre et la coordination à l'échelle nationale des initiatives de formation, de sécurité, de qualification et de reconversion professionnelle dans le secteur de la construction.



Financé par  
l'Union européenne



compétences et de la main-d'œuvre entre la Tunisie et l'Italie.

### Objectifs de la mission

A la demande de l'Observatoire national de l'emploi et des qualifications (ONEQ) pilotant la cellule de veille et d'anticipation des besoins en métiers et compétences, initiative soutenue dans la première phase du programme THAMM, et visant à fournir des informations sur les besoins en main-d'œuvre par métier et par secteur tant sur le plan national qu'international et à anticiper les besoins futurs du secteur privé, l'OIM recrute un prestataire pour mener une mission de cartographie des besoins en compétences et métiers en Italie et en Tunisie spécifiquement dans le secteur du bâtiment et travaux publics et d'analyse de l'offre de formation disponible en Tunisie, dans le but de :

- Identifier les métiers en tension et les compétences clés requises par les entreprises du secteur privé du BTP dans les deux pays ;
- Évaluer l'offre de formation existante en Tunisie, sa pertinence par rapport aux besoins identifiés en Italie et en Tunisie ;
- Proposer des recommandations pour combler les lacunes de compétences et améliorer la correspondance entre l'offre de formation en Tunisie et les besoins du marché dans les deux pays, et entre autres identifier les métiers apparentés et les possibilités de reconversion professionnelle.

Pour cette première étape, sous la supervision de l'équipe de l'ONEQ et l'équipe projet au niveau de l'OIM Tunisie, le prestataire est amené à proposer une méthodologie de travail ainsi que des outils de travail permettant d'assurer la comparabilité des résultats au fil des années. Le prestataire devra également répondre aux objectifs spécifiques de la mission listés ci-après :

#### Italie :

1. État des lieux du secteur du BTP
  - Un état des lieux du secteur du Bâtiment et Travaux Publics (BTP) en Italie, ainsi que son poids dans l'économie.
  - La répartition, le nombre et les caractéristiques des entreprises du BTP (forme juridique, taille et activité).
2. Analyse du marché de l'emploi dans le secteur du BTP
  - Une analyse de l'évolution du marché de l'emploi dans ce secteur (métiers, types de contrat, structure des ressources humaines, politique d'embauche, défis rencontrés, disponibilité et qualifications du personnel).
  - Une description des métiers en tension et des compétences demandées actuellement (techniques et transversales)
3. Développement prospectif
  - Un développement prospectif sur l'avenir de la filière et l'évolution des métiers en Italie
  - Une description des compétences demandées dans le futur par métier.

Mis en œuvre par





Financé par  
l'Union européenne



#### 4. Législation et conditions de travail

- Une analyse du cadre juridique et réglementaire en Italie ainsi que la législation sur les conditions de travail (normes internationales et conventions ratifiées, dispositifs de protection sociale...).
- Le système de rémunération et les facteurs influençant l'attractivité du secteur, ainsi que les conditions de travail et les types de contrats.
- Un examen des pratiques les plus courantes dans le secteur et des éventuels risques ou obstacles pouvant affecter les travailleurs.

#### 5. Besoins en formation et certification

- Identification des besoins en formation, qualification et certification par métier.

### Tunisie :

#### 1. État des lieux du secteur du BTP

- Un état des lieux du secteur du secteur BTP en Tunisie, ainsi que son poids dans l'économie.
- La répartition, le nombre et les caractéristiques des entreprises du BTP (forme juridique, taille et activité).

#### 2. Analyse du marché de l'emploi dans le secteur du BTP

- Une analyse de l'évolution du marché de l'emploi dans ce secteur (métiers, types de contrat, structure des ressources humaines, politique d'embauche/ défis rencontrés, disponibilité et qualifications du personnel).
- Une description des métiers en tension et des compétences demandées actuellement (techniques et transversales)

#### 3. Développement prospectif

- Un développement prospectif sur l'avenir de la filière et l'évolution des métiers en Italie
- Une description des compétences demandées dans le futur par métier.

#### 4. Législation et conditions de travail

- Une analyse du cadre juridique et réglementaire en Tunisie ainsi que la législation sur les conditions de travail (normes internationales et conventions ratifiées, dispositifs de protection sociale...).
- Le système de rémunération et les facteurs influençant l'attractivité du secteur, ainsi que les conditions de travail et les types de contrats.
- Un examen des pratiques les plus courantes dans le secteur et des éventuels risques ou obstacles pouvant affecter les travailleurs.

#### 5. Besoins en formation et certification

- Identification des besoins en formation, qualification et certification par métier.

#### 6. Offre de formation

- Une évaluation de l'offre de formation actuelle en Tunisie et de sa capacité à répondre aux besoins identifiés en Italie et en Tunisie.

Mis en œuvre par





Financé par  
l'Union européenne



MINISTERO  
DELL'INTERNO



IOM  
UN MIGRATION

FONDS DE  
L'OIM POUR LE  
DEVELOPPEMENT



وزارة التكوين والتشغيل  
Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle



## 7. Programme de mobilité

- Une cartographie des projets relatifs au développement de formations complémentaires dans les métiers du BTP en collaboration avec le ministère de l'enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique et/ou l'Agence Tunisienne de Formation Professionnelle ainsi que leurs résultats en termes d'emploi en Tunisie et/ou de placement à l'étranger.
- Identification des possibles obstacles entravant l'efficacité des programmes de formation et de mobilité.

### Comparaison et recommandations :

- Évaluation des métiers en tension et des compétences techniques et transversales recherchées dans chaque pays, en mettant en évidence les divergences et similarités.
- Comparaison des besoins futurs en compétences par métier pour anticiper les tendances dans chaque pays.
- Analyse comparative des pratiques courantes, obstacles, risques, types de contrats, et système de rémunération.
- Comparaison des exigences en formation et certification entre les deux pays.
- Des recommandations sur les ajustements nécessaires dans les cursus de formation tunisiens, incluant les formations prioritaires, les modules à ajouter ou renforcer, et les certifications utiles pour la mobilité et pour le marché national ;

### Livrables clés

Le soumissionnaire proposera un calendrier prévisionnel (100 jours ouvrables) qui indique le planning des étapes et les délais de soumission des livrables de la mission listée ci-après :

1. Un rapport de démarrage (introduction, sommaire, ressources documentaires, méthodologie pour chaque pays, plan de travail, chronogramme et la structure du rapport final) ;
2. Un rapport d'état des lieux et analyse du marché de l'emploi en Italie (métiers en tension et compétences demandées) ;
3. Une étude prospective et une analyse des conditions de travail et réglementations dans le secteur du BTP en Italie
4. Un rapport d'état des lieux et analyse du marché de l'emploi en Tunisie (métiers en tension et compétences demandées)
5. Une étude prospective et une analyse des conditions de travail et réglementations dans le secteur du BTP en Tunisie
6. Une analyse de l'offre de formation actuelle en Tunisie et des programmes de formation/emploi/mobilité
7. Une analyse comparative des résultats pour les deux pays, incluant une comparaison des métiers en tension, compétences requises, et besoins en formation, une analyse des

Mis en œuvre par



ONU MIGRATION



Financé par  
l'Union européenne



divergences et convergences en matière de réglementation, conditions de travail et attractivité des emplois, des recommandations pour harmoniser les formations en Tunisie, en fonction des attentes du marché italien et tunisien, et pour encourager la mobilité.

8. Un support de présentation pour l'atelier de restitution finale (dont l'organisation sera à la charge de l'OIM) à l'attention des membres du comité de pilotage et du comité technique de la cellule de veille, les agences de mise en du programme THAMM ainsi que le l'Union européenne et l'Italie comme État-membre partenaire du THAMM Plus/OIM afin de présenter les résultats de l'étude ;
9. Un rapport final consolidé de la consultation reflétant les commentaires des partenaires et du COFIL ;
10. Un résumé exécutif de 2 pages en français.

Tous les livrables seront travaillés en concertation avec l'ONEQ.

Les rapports d'analyses seront validés par le comité technique et le comité de pilotage.

### Durée, calendrier et paiement

La mission se déroulera du 10 mars au 31 juillet 2025. Le paiement se fera en cinq tranches à la validation des livrables par l'ONEQ :

- 20% à la validation du 1<sup>er</sup> livrable, remis au plus tard le 28 mars 2025,
- 20% à la validation du 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> livrable, remis au plus tard le 25 avril 2025,
- 20% à la validation du 4<sup>ème</sup>, du 5<sup>ème</sup> et du 6<sup>ème</sup> livrable, remis au plus tard le 6 juin 2025,
- 20% à la validation du 7<sup>ème</sup> livrable, remis au plus tard le 4 juillet 2025,
- 20% après la réception du support de présentation pour l'atelier de restitution finale et le rapport final consolidé de la consultation (reflétant les commentaires des partenaires et du COFIL) et du résumé exécutif de 2 pages en français, au plus tard le 31 juillet 2025.

### Compétences requises

1. Au moins une maîtrise en sciences économiques et en GRH
2. Les références actualisées démontrant ses compétences et son expérience dans les domaines liés à la mission ;
3. Une expérience d'au moins cinq (5) ans dans la consultation de projet ou le conseil, dans le domaine de l'emploi, de la formation professionnelle, du social, ou du développement ;
4. Une expertise métier (secteur BTP) est souhaitée ;
5. Une connaissance avérée sur les services public d'emploi, le marché de l'emploi, les politiques nationales est un atout ;
6. Une expérience avec les agences des Nations Unies est un atout ;
7. Une expérience de collaboration d'au moins cinq (5) ans avec les partenaires gouvernementaux et le secteur privé sur les questions d'emploi, d'émigration /migration de

Mis en œuvre par





Financé par  
l'Union européenne



main-d'œuvre, de coopération au développement, ou autre domaine pertinent à la mission, est souhaitée ;

8. De solides capacités conceptuelles et analytiques et rédactionnelles ;
9. Une expérience prouvée dans l'utilisation des statistiques et la production de schémas ;
10. Des capacités démontrées à livrer des études de qualité dans des délais serrés ;
11. Bonne maîtrise de l'arabe, l'anglais et le français (les livrables sont à rédiger en français).
12. Une bonne compréhension de l'italien est souhaitable.

### Grille d'évaluation

La grille d'évaluation se basera sur les critères de sélection suivants :

Grille d'évaluation technique	Score
<b>Le nombre d'année d'expérience (min. 5 ans) ans dans la consultation de projet ou le conseil, dans le domaine de l'emploi, de la formation professionnelle, ou du développement ou dans tout autre domaine lié à la mission</b>	30 points
De 5 à 9 années (15 pts)	
10 années et plus (30 pts)	
<b>Avoir une expertise métier (secteur de BTP)</b>	15 points
<b>Avoir une expérience de collaboration avec les partenaires gouvernementaux et le secteur privé sur les questions d'emploi, d'émigration /migration de main-d'œuvre, de coopération au développement, ou autre domaine pertinent à la mission</b>	10 points
De 5 à 9 années (5 pts)	
10 années et plus (10 pts)	
<b>Avoir une expérience avec les agences onusiennes</b>	5 points
<b>Appréciation de la note méthodologique :</b>	20 points
<i>La méthodologie est cohérente et démontre d'une bonne compréhension de la mission (10 pts)</i>	
<i>Le chronogramme d'activités est cohérent et adapté (5pts) Des capacités démontrées à livrer des rapports de qualité dans des délais serrés (5pts)</i>	
<b>De solides capacités conceptuelles et analytiques</b>	10 points
<b>Une excellente maîtrise de l'arabe, l'anglais et du français (écrit et parlé)</b>	10 points

**Score minimum de réussite : 75 pts**

### Procédures de soumission

Les prestataires de services intéressés par cet appel à consultation doivent soumettre une proposition technique et financière comprenant :

- A. CV du ou des consultants et/ou de l'équipe dédiée à la réalisation de la mission demandée ;



Financé par  
l'Union européenne



MINISTERO  
DELL'INTERNO



FONDS DE  
L'OIM POUR LE  
DEVELOPPEMENT



وزارة التكوين والتوظيف المهني  
Ministère de l'Éducation et de la Formation Professionnelle



B. Une note de cadrage de la consultation clarifiant la méthodologie et l'approche suivies ainsi que le plan de travail (calendrier) pour les deux pays séparément ;

C. Références à jour, copie des accords antérieurs, certificat d'achèvement de projet ou témoignages ou toute autre preuve de documentation démontrant les éléments suivants ;

1. Compétences et expérience de l'équipe du prestataire de services dans les domaines liés à la mission ;
2. Au moins cinq (5) ans d'expérience en conseil de projet ou en consultation, dans le domaine de l'emploi, de la formation professionnelle, du travail social ou du développement ;
3. Expertise commerciale (secteur de la construction) si disponible ;
4. Connaissance avérée des services publics de l'emploi, du marché du travail, des politiques nationales ;
5. Expérience avec les agences des Nations Unies, si disponible ;
6. Au moins cinq (5) années d'expérience de travail avec des partenaires gouvernementaux et le secteur privé sur l'emploi, la migration de main-d'œuvre, la coopération au développement ou tout autre domaine pertinent pour la mission, si disponible.

Les candidatures devront être envoyées à l'adresse électronique : [iomtnbids@iom.int](mailto:iomtnbids@iom.int), en indiquant en objet « Cartographie des besoins en compétences dans le secteur du bâtiment et travaux publics en Italie et en Tunisie – THAMM Plus/ IDF » au plus tard le 26 février 2025, à 11h00.

Mis en œuvre par

